



Comité départemental de Cyclotourisme de Saône et Loire

Compte-Rendu réunion du COMITE DIRECTEUR

Jeudi 13 février 2014 à Charnay les Mâcon

Présents : J.-N. Ducret, Gilles Gourmelen, J.-P. Arbey, Gérard Mandeville, Bernard Laforest, Bernard Peronnin, J.-C. Giroud

Excusée : Andrée Greuzard

Ordre du Jour : Tour d'horizon de l'actualité fédérale (AG Biarritz, AG Ligue, Réunion CNDS de Palinges, AG CoDep à Chalon – Situation de la trésorerie – Etat d'avancement des travaux des commissions – Autres sujets divers à discuter : Rapports d'activité des clubs, Plan de récompense et actions de motivations, articles revue, etc....

19h00 – Le Président ouvre la séance, en présence de Christiane Mazille Présidente du Cyclo Club de Charnay qui nous accueille dans son local.

- AG de Biarritz : les documents relatifs à cette AG ont été reçus par tous les clubs et sont consultables sur le site Internet de la FFCT. L'accent est porté sur les mesures liées à l'indemnisation des licenciés en cas d'accident cardiaque :

« En cas d'accident cardio-vasculaire ou vasculo-cérébral/AVC, le capital est limité à 7.500 € à l'appui d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme. Le certificat médical doit être établi au plus tard dans les 4 mois qui précèdent la délivrance de la licence et jusqu'à la date de l'accident, pour être pris en considération.

Le capital est fixé 15.000 € si le certificat médical est accompagné d'un justificatif de test d'effort réalisé moins de 2 mois avant la date de délivrance de la licence et jusqu'à la date de l'accident. En l'absence de certificat médical, le capital est fixé à 2.500 €. »

Sont concernés tous les souscripteurs à l'option Petit-Braquet et Grand-Braquet

- AG de Ligue à Paray : Le CR de cette AG sera mis en consultation sur le site du CoDep dès sa mise à disposition par la Ligue. L'édition papier du calendrier de Ligue 2014 semble sujette à un certain nombre d'erreurs, de coquilles ou d'oublis. Afin d'éviter à l'avenir ce genre de contentieux, il sera demandé que la Ligue, dans la mesure du possible soumette un « bon à tirer » pour validation auprès de chacun des CoDeps avant de lancer l'impression. Les adresses Email figurent parmi les sujets qui nécessitent le plus de corrections.
- CNDS Réunion de Palinges : Pour être pris en compte il est désormais nécessaire de justifier d'un budget d'actions de 3.000 € pour prétendre à une subvention maximum de 1.500 €. Les fiches actions seront mises à dispo afin de préparer le dossier de demande de subvention pour 2014.



- Bilan AG CoDep 2013 à Chalon : pour une première celle-ci s'est bien déroulée. Pour le futur afin de faciliter le travail du Trésorier il est demandé à ce que toutes les factures soient imputées autant que possible sur l'exercice en cours et donc communiquées au plus tard le dernier jour du mois précédent l'AG et ce, avant le contrôle des comptes. Ceci concerne aussi bien les factures fournisseurs que les feuilles de frais personnels. Un document comptable commun à toutes les commissions sera prochainement mis à dispo afin de faciliter la consolidation par le trésorier.

Etat des comptes par le trésorier. A la date, respectivement 7.956,44 € et 9.853,15€ sur les Compte courant et Livret A (incluant les intérêts 2013). En outre un crédit de 500 € sur les actions 2013 a été enregistré venant de la Fédération.

Il est rappelé que chaque responsable de commission (ou organisateur d'événement) a la responsabilité pleine et entière de la gestion financière de son activité (respect du budget prévisionnel, contrôle des dépenses et justification du bilan).

Commission féminine : Anticipant son absence DD Greuzard nous a informés que le nombre d'inscrites à « Toutes à Paray » approche les 50. Ce nombre sera sans doute dépassé, ce qui laisse augurer une belle réussite pour ce Week-end.

Les sujets suivants nécessitent d'être complétés voire clarifiés :

1. Tarif exact pour les participantes qui ne seront pas hébergées. Le prix annoncé de la nuitée doit être éclaté entre le repas du soir qui sera pris en commun et le couchage incluant le petit-déjeuner.
2. Préciser et encadrer les prestations qui seront assurées par la gente masculine. Il s'agit d'un rassemblement exclusivement féminin.
3. Coordonner une soirée commune avec les participants au séjour Camping-car placée peut-être sous le haut patronage de la municipalité !!
4. Prévoir une couverture Presse adéquate.

Commission Tourisme :

- Séjour 2013 à Cuisery : le document relatant le séjour rédigé par Gilles, doit pouvoir être validé au plus tôt afin d'être diffusé d'ici fin mars au plus tard, par Internet vers les participants. Seules une dizaine de copies papier seront nécessaires pour une distribution locale (ADT, mairie, OT et club de Cuisery).
- Séjour 2014 à Paray : **18 inscrits** à ce jour. Préparation des circuits en cours avec le club de Paray (Pierre Chamonal). Voir le §3 ci-dessus : soirée commune.
- ADT : étudie actuellement le projet de convention. Le CoDep71 est partenaire de la Marque de Territoire et habilité à l'utiliser notamment sur les maillots, procédure en cours pour les nouveaux maillots de Charnay.
- Site « Vélo en France » : les clubs disposent des infos requises pour documenter les circuits. L'objectif est de disposer d'au moins 2 ou 3 circuits dans chacun des secteurs du département d'ici la fin de la saison 2014.

Commission formation :

Le programme 2014 comprend les sujets suivants :

- Séminaires outils de Cartographie (CartoExplorer et OpenRunner)
 - Charnay le 28 janvier – 13 participants
 - Bourbon Lancy le 15 février – 15 participants
- Séminaire Bureautique à Charnay le 18 février – 14 participants
- Séminaire Sport-Santé et Sécurité à St-Eusèbe le 15 mars (+ de 40 inscrits à ce jour).
- **Stage Moniteur Route/VTT (Ligue) 28 avril au 1^{er} mai à Liernais.**
- **Stage Animateur Club (CoDep) 4 et 18 octobre - région chalonnaise.**
- **Mise à jour des dossiers des Initiateurs et Moniteurs avec la formation PSC1.**

Commission Jeunes :

- Critérium départemental des jeunes : Cluny le samedi 12 avril 2014. Bernard Peronnin prend contact avec le club pour la préparation de ce rassemblement. Les documents types établis lors des précédentes manifestations seront mis à dispo sur le site du CoDep. Un rappel auprès des clubs sera initié courant mars afin de les sensibiliser sur la participation possible des jeunes même non licenciés.
- Semaine Nationale des jeunes : Mur de Bretagne du 5 au 13 juillet 2014, et autres rassemblements de jeunes (Salives, Bugeat - CNER, etc.): seul le club de Bourbon est concerné à ce jour.

Journée du CoDep à Mont Saint-Vincent le 28 juin

- Succédant à l'annonce de lancement, les demandes d'inscriptions seront lancées courant mars avec demande de réponse pour le 31 mai au plus tard.
- Il sera demandé d'effectuer des inscriptions groupées par club.

Voyage Itinérant « Entre Saône et Loire » : 20 inscrits à ce jour (sur 30 prévus).

Sujets Divers

- **Comptes rendus d'activités des clubs.** Prenant en compte le fait qu'il est absurde de demander des comptes-rendus qui ne servent à rien ni à personne, il est convenu en 2014 de simplifier cette collecte en la limitant aux informations suivantes :
 - **Uniquement par le club organisateur.**
 - **Uniquement les organisations figurant au calendrier du CoDep.**
 - **Informations à collecter :**
 - **Type : Route/VTT**
 - **Nombre total de participants H/F/J**
 - **Nombre de Licenciés FFCT H/F/J complétés avec :**
 - **Nom/Prénom/N° licence/Club (*)**
 - **En complément sorties extérieures des membres du Club telles que :**
 - **Séjours catalogue**
 - **Semaine Fédérale et autres rassemblements fédéraux**
 - **Diagonales, grandes distances, PBP, etc**
- (*) Ne pas oublier les participants venant d'autres CoDeps qui participent activement aux différents challenges.
- **Challenge de S&L.** Constatant une désaffection pour ce type de reconnaissance (du moins en S&L), pour des raisons multiples et variées, la réflexion s'oriente vers la mise en place d'un plan de reconnaissance suffisamment motivant pour inciter à parcourir (et découvrir) les randos permanentes du département – et des départements limitrophes, avec :
 - Mise à dispo gratuite pour les licenciés du Dpt des cartes de route de nos randos permanentes (Sites Clunisiens et Bresse Bourguignonne)
 - Journée du Codep : remise d'une carte des sites BPF aux participants.

Ces derniers points seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion à B.L.

Prochaine réunion à **Bourbon-Lancy jeudi 22 mai à 19h00.**

Jean-Claude GIROUD
Secrétaire

Jean-Noël DUCRET
Président